

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 11 AVRIL 2012

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Les actionnaires de la société FAIVELEY TRANSPORT sont invités à participer à l'Assemblée générale qui se tiendra le 11 avril 2012 à 10 heures, au siège social de la société, Immeuble Le Delage, 3 rue du 19 mars 1962, 92230 Gennevilliers.

L'avis de réunion valant convocation comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 7 mars 2012.

Les documents prévus par l'article R.225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée.

Conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents, le cas échéant à sa demande expresse par voie électronique. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par un intermédiaire habilité.
- tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la société pendant un délai de quinze (15) jours précédant la date de l'Assemblée.

Faiveley Transport :

Immeuble le Delage, Hall Parc Bâtiment 6a, 3, rue du 19 mars 1962, 92230 Gennevilliers
Tel : +33 (0)1 48 13 65 00 - Fax : +33 (0)1 48 13 65 54

Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 14 614 152 euros - RCS Nanterre B 323 288 563 - siret 323 288 563 00162 - TVA FR 46 323 288 563 - Code APE 6420 Z